



POUR LA RÉUNION DU 2019/01/22

SYNTHÈSE ET AVIS

D'INSCRIPTION DE MOTION

- CONSEIL D'ADMINISTRATION
 CONSEIL CENTRAL
 COMITÉ EXÉCUTIF
 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- MAGE-UQAC
 S.A.G.E.
 C.R.I.S.E
 RÉUNION EXTRAORDINAIRE

RESPONSABLE DU DOSSIER : CATHERINE FORTIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

POINT À L'ORDRE DU JOUR :

RATIFICATION DES ACTES ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

POINT # 5.1.

SYNTHÈSE DU DOSSIER :

CONSIDÉRANT la nature même du MAGE-UQAC comme organisation à but non lucratif incorporée en vertu de la Partie 3 de la *Loi sur les compagnies* (1980) ;

CONSIDÉRANT les obligations qui sont imparties à l'assemblée générale, notamment en vertu des statuts et règlements, de ratifier les actes et décisions du conseil d'administration (CA) en bloc;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à la ratification des actes et des décisions du conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle des membres afin de veiller au bon fonctionnement de l'entreprise;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration supervise la gestion et administre les affaires de l'association avec diligence et de manière responsable;

CONSIDÉRANT que les membres du CA sont les seuls membres imputables des actes et des décisions adoptées lors des séances du Conseil d'administration de la corporation ;

CONSIDÉRANT que les administrateurs ont été élu par l'ensemble des membres du MAGE-UQAC pour veiller au bon fonctionnement de l'association ;

CONSIDÉRANT qu'une vérification comptable est effectuée annuellement depuis plus de trente (30) ans par des professionnels certifiés, en plus de requérir l'émission d'une lettre de constatation;

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

DOCUMENT(S) ANNEXÉ(S)

DOCUMENT(S) À VENIR

OBJECTIF(S) RECHERCHÉ(S) :

- ADOPTION
 AUTORISATION
 AVIS
 DISCUSSION
 RECOMMANDATION
 INFORMATION
 NOMINATION
 MANDAT
 VOIR RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION(S) OU AVIS

Le conseil d'administration recommande l'adoption de la proposition suivante :

Il est **RÉSOLU** que soient ratifiés les actes et décisions du conseil d'administration prises lors du mandat 2017-2018 soit du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018.

AVIS PRÉPARÉ PAR

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

LE

2018/09/12

POSTE

DATE

